Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses

Band: 114 (1988)

Heft: 24

Artikel: Les chemins de l'UIA

Autor: Vouga, Jean-Pierre

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-76857

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les chemins de l'UIA

Le privilège d'un survivant des fondateurs de l'UIA est d'en évoquer la naissance et les premières décennies. Tâche malaisée: l'approche historique serait prématurée, alors que la narra-

PAR JEAN-PIERRE VOUGA, **LAUSANNE**

tion conduirait au banal style d'une réunion de contemporains. Par égard pour mes amis vivants et disparus, je laisserai pourtant parler mes souvenirs.

1945! Devant l'écrasante ampleur des désastres, les architectes sont à la fois blessés par la destruction de leurs œuvres et conscients de la responsabilité qui leur incombe. Dans un monde, dans une Europe, surtout, hérissée de frontières et d'interdits de toute nature, ils allaient vite se rencontrer et. portés par un véritable élan, réussir en moins de trois ans à créer leur Union internationale, contemporaine à quelques mois près des organismes des Nations Unies tels que l'Unesco et l'OMS et, de plus, ouverte presque aussitôt à tous les peuples sans exception, mérite rare que le recul de quarante

ans permet maintenant de confirmer. En 1946 les Britanniques, inspirés par Julian Huxley, qui allait être le premier directeur de l'Unesco, avaient convié à Londres des représentants des deux groupes d'architectes actifs avant la guerre : les Réunions interna-

tionales d'architectes RIA, se réclamant d'Auguste Perret et présidées par Sir Patrick Abercrombie, et les Congrès internationaux d'architecture moderne (CIAM), inspirés par Le Corbusier. Une fusion était dans les choses possibles. Il semble que Le Corbusier ne l'ait pas souhaitée. Animés par l'infatigable Pierre Vago, les membres des RIA, forts de la présence d'architectes des pays de l'Est, s'engagèrent dans l'élaboration de statuts et dans la pré-



Fig. 1. - La place du Marché de Varsovie en 1944.

PREMIER CONGRES DE L'UNION INTERNATIONALE DES ARCHITECTES

SOUS LE HAUT PATRONAGE DU CONSEIL FÉDÉRAL DE LA CONFÉDÉRATION SUISSE

COMITÉ PERMANENT INTERNATIONAL DES ARCHITECTES C. P. I. A.



REUNIONS INTERNATIONALES D'ARCHITECTES RIA

Lausanne, 28 Juin — 1" Juillet 1948

INVITATION

Au nom de la Société suisse des Ingénieurs et des Architectes (S. I. A.) et de la Fédération des Architectes suisses (F. A. S.), les soussignés vous invitent à prendre part au PREMIER CONGRÉS DE L'UNION INTERNATIONALE DES ARCHITECTES

et vous remettent à cet effet le calendrier des manifestations du Congrés accompagné d'un bulletin d'adhésion et d'une formule de location de chambres qu'ils vous prient de retourner aussi prompte-ment que possible au Serciérait du Congrés.

Comité d'organisation du Premier Congrès de l'U. I. A. :

Jean TSCHUMI, D. P. L. G., S. I. A., professeur à l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne, Président :

Lausanne, Président;
Ernat F. BURCKHARDT, F. A. S., S. I. A., Zurich;
Fernand DECKER, F. A. S., S. I. A., Neuchâtel;
William DUNKEL, F. A. S., S. I. A., professeur à l'Ecole polytechnique fédérale, Zurich;
Léon JUNGO, F. A. S., S. I. A., directeur des constructions fédérales, Berne;
Paul VISCHER, F. A. S., S. I. A., président du C. P. I. A., Bâle;
Jean-Pierre VOUGA, D. P. L. G., S. I. A., Lausanne, communisaire général;

Commissaire aux finances : Pierre-E. SOUTTER, S. I. A., secrétaire central de la S. I. A.

Commissaire aux réceptions et au logement : Henri MATTI, S. I. A., président de la section vaudoise de la S. I. A. ;

Commissaire aux excursions : Robert LOUP, S. I. A., président du Groupe des Architectes de la section vaudoise de la c 1 a.

Trésorier : Paul CHASTELLAIN, S. I. A., trésorier de la section vaudoise de la S. I. A. ;

Secrétaire : Ican-Louis BUTTICAZ S. I. A.

CALENDRIER DU CONGRÈS

Lindi 28 juin 1948

Dés
9.00 Réception des congressistes au siège du Congrès.
Distribution des cartes.

Distribution des cartes.

17.00 Séance officielle d'ouverture à l'Aula de l'Université de Lausanne
19,30 Diner dans les hôtels.

21.00 Sérénade dans les jardins de l'Abbaye de l'Arc.

Mardi 29 juin 1948

9.00 Première séance de travail à l'Aula de l'Université de Lausanne. Premier thème de discussion :

L'ARCHITECTE ET L'URBANISME

12.30 Déjeuner dans les hôtels.
14.00 Excursion à Gruyères et Fribourg (en cars de Bulle à Fribourg).
16.00 Visite du Château de Gruyères.
18.00 Réception par la Ville et le Canton de Fribourg à l'Aula de l'Université de Fribourg.
20.00 Diner libre à Fribourg.

21.42 Départ pour Lausanne

9.00 Deuxième séance de travail à l'Aula de l'Université de Lausanne. Deuxième thème de discussion :

L'ARCHITECTE ET L'INDUSTRIALISATION DU BATIMENT

Solicit de la discussion du deuxième thème.
Solic de la discussion du deuxième thème.
1800 (Pour les dames.) Excursion en cars au Château d'Hauteville.
1800 (Réception par la Ville de Lausanne aux caves du Dézaley.
20.00 Diner libre.

21.00 Promenade en bateau, tour du Haut-Lac.

9.00 Quatrième séance de travail à l'Aula de l'Université de Lausanne. Troisième thème de discussion :

L'ARCHITECTE, L'ÉTAT ET LA SOCIÉTÉ

Déjeuner dans les hôtels. Visite en cars de Lausanne

Visite et il visite de Lausanne.
 Adoption des conclusions et résolutions.
 Banquet officiel de déloté Beau-Rivage.
 Bal.
 Tenue : habit ou smoking.

paration d'une assemblée constitutive qu'il fallait assortir d'un congrès pour lui donner son plein retentissement. Ils réveillèrent alors un groupe moribond, le Comité permanent international des architectes (CPIA), dont le président était le Suisse Paul Vischer. Par un concours de circonstances, Lausanne fut agréée comme lieu de rencontre, le signataire de ces lignes ayant gagné à la cause, d'une part, Jean Tschumi, comme président de la manifestation, d'autre part, outre Paul Vischer, Ernst F. Burckhardt, deux porte-parole des architectes suisses alémaniques sans lesquels les Lausannois n'auraient rien pu faire.

Un roman ne suffirait pas à narrer les péripéties qui rassemblèrent à la fin de juin 1948 les cinquante membres de l'assemblée et, deux jours plus tard, quatre cents architectes de trente-huit pays des cinq continents.

Thème et résolutions

Une fois l'institution en place, on put entreprendre l'immense tâche qui requérait le concours de tous.

Pour les uns, il s'imposait de construire vite. La lenteur des techniques traditionnelles les exaspérait. A leurs yeux, les usines qui avaient fabriqué les engins de mort devaient être converties dans la construction, impliquant la rationalisation des chantiers, la normalisation et la coordination des dimensions. Les autres songeaient avant tout à créer les cadres de la vie sociale et généralisaient les notions de l'urbanisme, cristallisées alors autour de l'«unité de voisinage» et de la sélection du trafic. Les cités satellites et les villes nouvelles appelaient l'enthou-

Une remarque, d'une portée immense, peut être faite ici:

A aucun moment la différence des positions sociales entre l'architecte indépendant et celui des ateliers d'Etat n'apparut comme un obstacle à une commune approche des problèmes.

L'UIA désigna pour commencer ses délégués auprès de nombreuses organisations internationales dès qu'elle eut reçu d'elles le statut consultatif lui permettant de participer à d'importants débats. Des commissions spécialisées furent mises en place et devinrent de véritables foyers, pendant que se succédaient les réunions du comité exécutif et les congrès. Pourtant l'époque était difficile. La guerre froide s'était accentuée. Les événements internationaux posaient des problèmes. Il est remarquable que l'UIA ait eu, dès l'origine, la force de dominer partout les difficultés politiques, obtenant des visas ou des sauf-conduits pour tous les participants à ses travaux, sans jamais céder sur son principe: le refus d'appartenir à un groupe quelconque de puissances.

Premier Congrès de l'Union internationale des architectes

Lausanne 28 juin - 1° juillet 1948

L'architecte devant ses tâches nouvelles

Résolutions du Congrès

Adoptées par quatre cents congressistes appartenant à trente-huit pays.



L'architecte et l'industrialisation du bâtiment

Résolution

Hésolution

L'évolution générale de notre civilisation mène de l'artisanat à l'industrie. Cette tendance se manifeste également dans l'architecture.

En y répondant, et pour satisfaire aux énormes besoins actuels, il est nécessaire d'employer les méthodes évoluées malgré les difficultés rencontrées, en laissant aux méthodes susuelles la place qui leur revient.

L'organisation rationnelle des bureaux et des chantiers, accomplisation et le réchérieritée acceptant à le constituer de la constituer

L'organisation rationnelle des bureaux et des chantiers, la normalisation et la préfabrication apporteront à la cons-truction la précision, la rapidité et l'ampleur de la production industrielle, ce qui doit permettre d'améliorer les conditions de vie actuelles.

Pour lutter avec succès contre les dangers possibles de l'industrialisation, il faut créer des éléments-types et non des types de maisons. La modulation des éléments fera l'objet d'études approfondies. Seule l'application judicieuse de ces éléments contribuera à une expression plastique de notre temps dont la valeur restera toujours fonction des facultés créatrices de l'architecte.

L'architecte approfondira par tous les movens sa culture.

facultés créatrices de l'architecte.

L'architecte approfondira par tous les moyens sa culture générale et ses connaissances techniques, notamment par sa participation active aux recherches entreprises dans tous les pays et par l'échange des résultats obtenus.

L'architecte pourra être amené à une collaboration étroite et féconde avec l'industrie. La conscience de son rôle dans la société humaine lui permettra de garder son indépendance.

-- 2 ---THEME I

L'architecte et l'urbanisme

Résolution

L'urbanisme est à la fois un art et une science. Son but est la meilleure organisation du territoire, en fonction des besoins de la communauté humaine, par le moyen d'une politique sociale et dans le cadre de plans locaux, régionaux et natio-

naux.

Il embrasse aujourd'hui des activités si variées que l'architecte ne saurait les aborder seul et sans préparation. L'étude de ces problèmes est donc nécessairement un travail d'équipe dont la direction incombe à celui qui possède des connaissances étendues, le sens de la coordination, la vision de l'harmonie étendues, le sens de la coordination, la vision de l'harmonie dans l'espace et le temps. L'architecte possède, de par sa formation, ces dernières qualités qui le désignent à la direction des études. Comme homme de l'art et technicien, il ne saurait toutefois prétendre aujourd'hui au titre d'urbaniste, sans avoir saisi l'importance des problèmes économiques et sociaux. La reconstruction des villes sinistrées, l'assainissement des quartiers insalubres, l'aménagement des espaces de verdure, etc., sont autant de tâches qu'il abordera avec le souri d'une amélioration des conditions sociales des hommes. le souci d'une amélioration des conditions sociales des hommes

le souci d'une amélioration des conditions sociales des hommes.

Dans l'établissement du programme, pour lequel il faut une spécialisation scientifique et des analyses étendues, l'architecte devra collationner les renseignements que lui apporteront l'ingénieur, l'économiste, le sociologue, le juriste, etc., auxquels incombe une part des études. Il interviendra plus ou moins activement dans le développement du programme, moins dans les problèmes régionaux ou nationaux d'ordre purement technique (eaux et forêts, agriculture, force hydraulique, navigation, etc.) davantage dans les problèmes plus localisés (zonage, protection des sites, circulation, etc.). Il prendra certainement la place prépondérante dans les plans d'aménagement des agglomérations, car il s'agit là de réalisations où ses qualités d'architecte interviendront dans toute leur ampleur.

THEME III

L'architecte, l'Etat et la société

Les rapports présentés constituent une utile documentation ur l'organisation de la profession d'architecte dans les divers pays.

Résolution

Résolution

La grande majorité des rapports souhaite que soit conservé à la profession d'architecte son caractère libéral. L'activité créatrice proprement dite doit être la part d'architectes travaillant en toute indépendance.

Dans le cas où l'administration absorberait la totalité des activités de l'architecte, celui-ci ne devra jamais perdue de vue que sa mission primordiale est le service de l'homme.

La formation de l'architecte tendant à l'universalité, le l'architecte service de l'homme. La formation de l'architecte tendant à l'universalité, il n'est pas souhaitable que son activité soit spécialisée dans un genre de programme déterminé. Bien que la conception d'une œuvre exige une personnalité, l'ampleur de certains programmes peut impliquer, par la diversité des techniques, la nécessité d'un travail d'équipe. Dans ce cas, les équipes devront être formées d'éléments de qualité complétive, coordonnées par l'architecte, chef de l'équipe.

La position de l'architecte dàns la société sera déterminée par sa valeur et par sa moralité professionnelles. Cette position sera d'autant plus prépondérante qu'il saura avec le concours de ses associations : ordres, chambres, sociétés, syndicats, groupements, etc., prendre parti dans chacune des questions relevant de son activité et qu'il saura éclairer le public sur le rôle d'une profession encore méconnue.

« Bulletin technique de la Suisse romande ». 31. 7. 48



Fig. 4. - Invitations et carte de participant.

Après avoir été la première à tenir un congrès à Moscou en 1958, l'Union fut aussi la première à être invitée officiellement par Fidel Castro en 1963. Toutes les parties du monde furent honorées par des rencontres du comité exécutif ou des diverses commissions. Allait-on en voir les résultats? En



Fig. 5. - Auguste Perret et Jean Tschumi.

Souhaité de toutes parts, le règlement des *concours internationaux* vit bientôt le jour, doté d'une institution de surveillance apte à proposer les noms d'architectes de premier plan pour composer les jurys.

Les *urbanistes*, ne serait-ce que pour confronter leurs diverses tendances ou des variantes de solutions, ont besoin de normes d'écriture que l'UIA va leur proposer, notamment par le jeu de trames normalisées qu'elle publie dès 1953.

Déjà évoquée, la diversité de leurs positions sociales n'effraie pas les architectes. En 1955, sept ans après Lausanne, l'UIA adopte à La Haye le *Code des droits et des devoirs de l'architecte*, qui ferait autorité s'il était mieux diffusé et plus souvent remis en mémoire.

L'entrée en force de la rationalisation et de la construction industrialisée n'allait pas se faire sans un minimum de normalisation. A cet égard, l'incompatibilité des mesures anglaises avec le système métrique devait être éliminée. C'est aujourd'hui chose faite, l'UIA ayant, de son côté, appuyé l'adoption du module de 10 cm et de son multiple préférentiel de 60 cm.

Inversement, les responsables de la formation de l'architecte n'envisagè-

rent pas un instant d'intervenir dans la variété féconde des formes d'enseignement. Seules des confrontations sont organisées périodiquement sur la base d'un thème donné, en même temps que des échanges d'étudiants.

Il faut enfin parler des actions concrètes de l'UIA dans les domaines de l'habitat, de la santé publique, des constructions scolaires et des loisirs.

Ce serait une illusion que de prétendre agir dans le vaste domaine de l'habitat où s'accumule la confusion qui règne sur la planète. Il n'y a, de plus, aucune commune mesure entre les ensembles sans âme des villes industrielles, les monotones quartiers de villas ou les favelas d'Amérique hispanique. Nulle doctrine n'a prise sur ces témoins de l'incapacité des hommes à organiser la répartition de leurs richesses. En dehors de quelques constats et d'une série de confrontations, les efforts de l'UIA n'ont pas été très loin.

C'est paradoxalement dans le domaine délicat de la santé publique que des actions concrètes ont été menées grâce à la collaboration entre l'OMS et les architectes proposés par l'UIA. Mieux que des plans types d'hôpitaux de diverses natures, ce sont de véritables plans de santé que ces experts ont été appelés à proposer pour des territoires



Fig. 6. - Le Comité de l'habitat aux Nations Unies, à Genève (1959).



Fig. 7. – Le Comité exécutif à Olympie (1954).

FRANCE

Fig. 27-28.

Prototypes d'un nouveau système de mur léger

imaginé par Jean Prouvé

Les panneaux sont constitués de deux feuilles d'aluminium ondulé dont la rigidité est obtenue, sans renforts, par des plis perpendiculaires aux ondes; les plis, horizontaux, de la feuille extérieure, constituent des renvois d'eau et, au-dessus des fenêtres, des brise-soleil; ceux, verticaux, de la feuille intérieure, permettent de recevoir d'éventuels revêtements ou les cloisons intérieures.

A noter l'isolation thermique entre les deux feuilles et les « ponts thermiques » visibles sur la figure 28 ; les ouvertures sont embouties après coup dans la paroi terminée.



contient une rive mobile, en U également, maintenue dans sa position haute par des goupilles transversales pour l'expédition et le montage. Lorsque le panneau a été placé à cheval sur la rive inférieure et dressé verticalement, on dégage la rive supérieure mobile qui, coulissant dans l'U fixe, tombe entre les cadres; des boulons, prenant appui sur des plaquettes, bloquent la rive sur le panneau, assurant ainsi la fixation de l'ensemble. Le contact du panneau sur les rives se fait avec interposition de bandes Santor.

Latéralement, l'étanchéité entre deux panneaux consécutifs est assurée par deux couvre-joints verticaux indépendants l'un à l'extérieur, l'autre à l'intérieur. Le couvre-joints extérieur est une tôle d'aluminium de 20/10 mm, pliée pour former une section triangulaire et oxydée anodiquement; il est plaqué sur le cadre du panneau, avec interposition d'un joint Santor, par des vis traversant des barrettes transversales prenant appui sous les ailes des profilés des cadres.

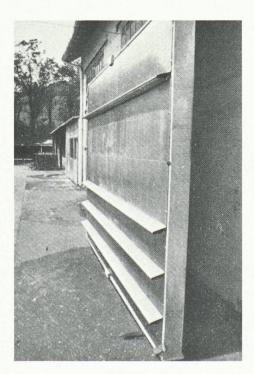


Fig. 29.

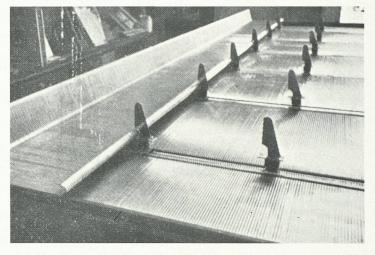


Fig. 27.

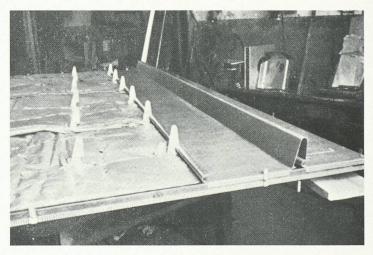


Fig. 28.

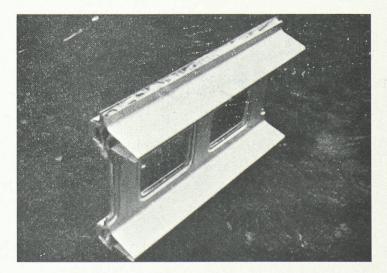


Fig. 30.

Fig. 11. – Extrait d'une publication de la Commission UIA pour l'industrialisation du bâtiment (tiré à part du Bulletin technique de la Suisse romande, N°s 24 et 25, novembre et décembre 1953).

allant d'une île du Pacifique à de vastes provinces de Turquie, parant ainsi aux urgents besoins tout en évitant les investissements erronés si fréquents. Il en alla de même pour les écoles. où l'UIA parvint même à constituer, en accorde avec l'Unesco, une institution, hélas trop tôt disparue : le Centre international de la construction scolaire, auquel adhérèrent notamment deux Etats: le Maroc et le Mexique. Le siège en était à Lausanne. Le comité comptait l'illustre Jean Piaget, Jean Prouvé lui-même et un éducateur anglais. Dans les innombrables travaux menés par ce CICS entre 1961 et 1966, il faut relever une série de réflexions sur les types de salles de classe et leur mode de groupement, la mise au point de la salle de gymnastique polyvalente, multipliée un peu partout, et le système de construction normalisé dit CROCS, d'une aisance d'application remarquable. Soutenu financièrement par la Suisse seule (Confédération, Etat de Vaud, Ville de Lausanne et sociétés suisses d'architectes), le centre allait recevoir un subside de l'Unesco lorsqu'un responsable de l'aide de la Confédération suisse en décida d'un trait de plume la radiation. qui en entraînait la mort immédiate. Les actifs furent heureusement repris

par Lausanne, où de nombreuses écoles témoignent de l'intérêt du système. Les constructions sportives ont enfin été un sujet d'études et de comparaisons. Les exagérations dues à l'influence de l'argent ont mis un terme à toute action visant les sports de compétition. Elles ont conduit à encourager la recherche en direction des espaces de détente et de loisirs.

Au cours des années, il est devenu évident que l'UIA, bien que née dans les pays industrialisés, devait s'étendre bientôt au monde entier. Des sections se formèrent en Inde en 1967, en Extrême-Orient, puis en Afrique noire, faisant exploser le cercle initial, non sans quelques soubresauts. La création des Régions calma les exaltations. Mais il faut bien observer que l'autonomie ainsi apportée ne profita guère qu'à la région de l'Europe occidentale qui s'identifie assez bien à l'Europe de la Communauté. Dès lors, le problème de l'ouverture prochaine des frontières européennes y prend le pas sur tous les autres.

Peut-être est-ce là une ouverture que l'UIA apportera à la Suisse qui, jusqu'ici, a donné à l'Union plus qu'elle n'a reçu. Hôte de l'assemblée constitutive, elle a invité depuis un nombre élevé de réunions du comité exécutif et des diverses commissions de travail. Des architectes suisses ont fait partie sans interruption du comité exécutif, grâce à la présidence de Jean Tschumi et au poste de trésorier de Charles E. Geisendorf, décédé en 1985. Mais, dans l'ensemble, les Suisses n'ont pas



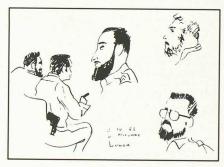


Fig. 8 + 9. - Le Congrès à La Havane (1963).



Fig. 10. - Le comité exécutif à Leningrad (1958).



Fig. 12. - A Délos (1954).



Fig. 13. – Van Ettinger et William-Olsson penchés sur le plan de Rotterdam chez les Syrkus (1958).



Fig. 14. - Le centre de Vallingby, Suède (1961).



Fig. 15. - Favela à Brasilia (1962).



Fig. 16. – 20° anniversaire à Lausanne : discours de G.-A. Chevallaz. A sa gauche, Eugène Beaudoin (1968).

suivi les travaux de l'UIA et n'ont pour ainsi dire pas participé à ses congrès. Très indépendants, ils organisent pour leur compte des voyages à l'étranger. Ils invitent et se laissent inviter à titre individuel.

Peut-être ce quarantième anniversaire sera-t-il le début d'une ère de réciproque estime et de fructueux échanges? Qu'il soit enfin permis, en conclusion, de se demander si les espoirs nourris en 1948 ont été réalisés. La réponse incite à la modestie. La frénésie qui caractérise les événements mondiaux, au lieu d'accélérer la satisfaction de besoins toujours plus impérieux, n'estelle pas un frein au bon déroulement des activités?

Une déception, comparable à celle qui est ressentie au sujet des Nations Unies, se fait jour actuellement. Comme pour l'ONU, on peut déclarer que si l'UIA n'existait pas, il faudrait s'employer à la créer. Elle est l'institution permettant à tous les rouages de la société de rencontrer partout un interlocuteur habilité à parler au nom des architectes, de tous les architectes! Cela étant, on voit bien qu'une redéfi-

nition des moyens d'action de cette Union est aujourd'hui nécessaire. Peut-être la discussion qui devrait s'ouvrir y contribuera-t-elle? C'était l'ambition de la rencontre prévue à Lausanne cette année.

Adresse de l'auteur: Jean-Pierre Vouga Professeur honoraire EPFL 10. Clos-de-Bulle 1004 Lausanne

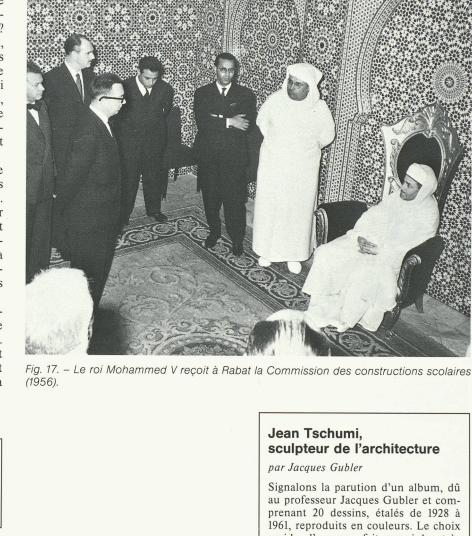




Fig. 18. - Promenade du Comité exécutif dans le Fextal, Grisons (1962).

sculpteur de l'architecture

Signalons la parution d'un album, dû au professeur Jacques Gubler et comprenant 20 dessins, étalés de 1928 à 1961, reproduits en couleurs. Le choix rapide d'œuvres, fait parmi les très nombreux dessins recensés dans les archives de Jean Tschumi déposées à son domicile parisien, n'offre certes qu'une vue partielle et provisoire, mais cependant suffisante pour illustrer deux questions: celle de l'antinomie beaux-arts versus modernité, et celle de la relation sculpture-architecture.

Outre ces deux thèmes, Jacques Gubler y aborde celui de la pratique de la variante, enseignée à l'Atelier Pontremoli, et si bien illustrée par les nombreuses études faites pour les façades du bâtiment de Nestlé à Vevey.

On connaît la subtilité des études de Jacques Gubler: celle-ci n'échappe pas à la règle; elle propose une approche différente de l'œuvre du grand architecte vaudois.

Cet album sera disponible dans le cadre de l'exposition des œuvres de Jean Tschumi, puis aussi en librairie.

F. N.